

## CHAPITRE 2

---

# GENRE ET SCOLARISATION DES ENFANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**Marc PILON**

*Chargé de recherche à l'ORSTOM  
Chercheur au CEPED, Paris*

Que ce soit à l'occasion des différentes conférences mondiales (sur la population, le développement, l'environnement, les femmes, etc.) ou à travers les organisations internationales (UNICEF, Banque mondiale, PNUD, FAO, etc.), les discours n'ont de cesse de mettre l'accent sur l'importance des femmes et de l'éducation dans le processus de développement. Les avantages, pour le développement mais aussi pour les femmes elles-mêmes, d'une amélioration de l'éducation féminine sont reconnus : en matière de maîtrise de la fécondité, d'amélioration de la santé, de meilleur accès à l'emploi qualifié et aux postes de responsabilité, etc. Au demeurant, l'éducation des femmes représente d'abord un droit fondamental.

L'éducation des femmes, et donc la scolarisation des filles, constituent une priorité, "*la clé du développement*" selon le titre d'une brochure de l'UNICEF. Outre les projets portant sur l'alphabétisation des femmes adultes, les actions se multiplient qui visent à accroître la scolarisation des filles, notamment en luttant contre les préjugés défavorables aux femmes.

Dans toutes les sociétés modernes, l'éducation (dans le sens d'accès au savoir) est au centre du processus de reproduction sociale. *A fortiori* pour des pays dont la plupart sont encore loin du slogan de "*l'école pour tous*" et où la scolarisation demeure avant tout perçue comme un investissement devant induire à terme un retour positif pour les parents ou le groupe, il apparaît très important de comprendre les logiques des comportements et des stratégies familiales en matière d'éducation.

Aussi, pour le moyen et le long terme, l'attitude des femmes en matière d'éducation devrait retenir une attention particulière.

Que sait-on aujourd'hui en matière d'éducation en Afrique, au regard de la problématique du genre ? Plus précisément, les hommes et les femmes ont-ils des comportements différents par rapport à la scolarisation des enfants ? Quel peut être l'apport de la recherche, et notamment des données de recensements et d'enquêtes ? C'est à ces quelques questions que je voudrais tenter d'apporter ici des éléments de réponse, sachant qu'il ne s'agit là que de l'un des nombreux aspects de l'interface entre genre, éducation et développement.

### **1. Entre statistiques scolaires inadaptées et données de recensement sous-exploitées**

En Afrique, l'information souffre, en ce domaine comme dans les autres, d'un important déficit de connaissances statistiques. Ainsi, alors que de plus en plus de femmes assurent, formellement ou dans les faits, la fonction de chef de ménage, bien rares sont les résultats de recensement qui prennent en compte le sexe du chef de ménage (Tichit, 1994 ; Pilon, 1993).

En matière d'éducation, force est de constater que la recherche et l'action restent fortement axées sur l'offre, s'intéressant notamment aux politiques éducatives, aux infrastructures scolaires, ou au fonctionnement des systèmes scolaires. En revanche, la demande d'éducation suscite un intérêt bien moindre. Excepté le constat bien connu d'une sous-scolarisation à la fois rurale et féminine, on sait fort peu de choses sur les déterminants familiaux de la scolarisation, et particulièrement sur le rôle des femmes en ce domaine. Travaillant surtout à partir de statistiques scolaires, les spécialistes de l'éducation, sociologues ou économistes, ont essentiellement étudié le fonctionnement des systèmes scolaires : évolution des effectifs scolaires (par degré et selon le sexe), évaluation du rendement interne du système (abandons, redoublements, taux de réussite aux examens, etc.).

Mais, mis à part l'âge et le sexe des élèves, ces statistiques ne fournissent pas d'autres indications sur les caractéristiques individuelles et familiales des élèves : leur lieu de naissance, leur statut familial, leur corésidence ou non avec leurs parents ; l'âge, la situation matrimoniale, l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction, l'activité économique du chef de ménage, du père, de la mère ; la taille et la composition du ménage de résidence, etc. De ce fait, elles ne peuvent en aucune façon aborder la question des déterminants familiaux de la scolarisation. Or, toutes ces informations sont recueillies lors des recensements et des enquêtes

démographiques et socio-économiques (pour celles utilisant le ménage comme unité de collecte), ou peuvent en être déduites.

Malheureusement, on ne peut que constater la modestie des résultats publiés en matière de scolarisation à partir de recensements ou d'enquêtes démographiques : on s'en tient généralement aux taux de scolarisation et aux niveaux d'instruction, calculés par sexe et âge, selon le milieu de résidence (urbain ou rural), parfois selon l'ethnie et par circonscriptions géographiques (région, préfecture, etc.) ; l'analyse des déterminants, notamment familiaux, demeure quasi inexistante. En complément, et sans doute en amont d'études plus spécifiques à mener, ces données d'enquêtes et de recensements offrent de grandes possibilités d'analyse, pouvant répondre, entre autres, à certains aspects de la problématique du genre.

## 2. Quelques résultats

Les quelques analyses récentes existant sur les déterminants de la scolarisation (dans le primaire) fournissent des résultats riches d'enseignement, qui suscitent à leur tour de nouvelles questions importantes.

### *a) Des enfants mieux scolarisés lorsque le chef de ménage est une femme*

Plusieurs études montrent pour commencer que les enfants sont mieux scolarisés quand le chef de ménage est une femme : *Living Standards Measurement Surveys* réalisées par la Banque mondiale en Côte d'Ivoire et au Ghana (Lloyd et Gage-Brandon, 1994 ; de Vreyer, 1993) ; recensement du Togo de 1981 (Pilon, 1995) ; recensement et enquête démographique au Mali (Marcoux, 1994) ; enquêtes démographiques et de santé sur plusieurs pays africains (Lloyd et Blanc, 1995 ; Clévenot et Pilon, 1996). Ce résultat concerne aussi bien les proportions d'enfants scolarisés que le niveau d'instruction atteint (tableau 1).

Il est d'autant plus significatif que les études montrent par ailleurs que les ménages dirigés par une femme sont en moyenne désavantagés économiquement, dans une situation plus précaire. Les femmes chefs de ménage investissent davantage que les hommes dans leurs enfants, que ce soit en terme de temps, d'argent ou de support affectif, et cela est particulièrement vrai en matière d'éducation. Leur gestion des ressources s'avère plus rigoureuse, plus responsable. On peut penser qu'ayant été elles-mêmes, dans l'ensemble, victimes d'une sous-scolarisation, les femmes perçoivent mieux que les hommes l'enjeu de l'instruction

pour le devenir de leurs enfants. En outre, leur attente est forte d'un retour sur investissement lorsque leurs enfants auront un emploi.

Un tel résultat mérite évidemment une attention particulière et conduit à s'interroger davantage sur la situation et sur les stratégies de ces femmes chefs de ménage, sachant que ce statut recouvre des réalités familiales et économiques très diverses.

**Tableau 1. Pourcentage d'enfants scolarisés atteignant la fin du cycle d'études primaires, selon le sexe du chef de ménage**

Pays	Sexe du chef de ménage		Différence (2)-(1)
	Hommes (1)	Femmes (2)	
Estimation du pourcentage d'enfants de 6-14 ans scolarisés			
Cameroun	75	96**	21
Kenya	91	96**	5
Malawi	64	73**	9
Namibie	93	95*	2
Niger	11	15*	4
Tanzanie	53	57	4
Zambie	81	84*	3
Estimation du pourcentage d'enfants scolarisés de 10 à 14 ans terminant leur quatrième année d'études primaires			
Cameroun	60	81**	21
Kenya	53	63**	10
Malawi	21	37**	16
Namibie	38	44*	6
Niger	53	74*	21
Tanzanie	48	43	-5
Zambie	61	72**	11
Note : * (respectivement **) indique que l'écart par rapport aux ménages dont le chef est un homme est statistiquement significatif au seuil de 5 % (respectivement 1 %).			
Source : Lloyd et Blanc, 1995, tableau 9 (estimations faites par régressions logistiques à partir des fichiers des enquêtes démographiques et de santé).			

**b) Prendre en compte le sexe et le statut familial des enfants...**

Si, dans les ménages dirigés par une femme, comme dans ceux dirigés par un homme, les garçons sont davantage scolarisés que les filles, cette sous-scolarisation féminine y est moindre. Ainsi, au Togo en 1981, la différence entre les taux de scolarisation des garçons et des filles était de 16,3 % si le chef de ménage était une femme, contre 19,9 % si c'était un homme (Pilon, 1995).

Philippe de Vreyer (1993) note à propos de la Côte d'Ivoire, que les garçons reçoivent en moyenne quatre années d'éducation de plus que les filles dans les ménages dirigés par un homme, mais que cette différence est deux fois moins grande lorsque le chef de ménage est une femme (2,2 années). Par ailleurs, "*un garçon vivant dans un ménage dirigé par un homme reçoit en moyenne 1,4 année d'éducation en moins que son équivalent vivant dans un ménage dirigé par une femme*". L'auteur ajoute que "*des différences tendent à s'estomper dans les ménages urbains, mais sont renforcées dans les ménages ruraux*".

Si les femmes ont donc tendance à mieux scolariser les enfants, notamment les filles, la prise en compte du statut familial (appréhendé à travers le lien de parenté avec le chef de ménage et éventuellement la présence ou la survie des parents) conduit à nuancer quelque peu ces résultats.

D'après les données togolaises de 1981, une catégorie d'enfants fait ainsi exception, celle des filles confiées (sans aucun des parents présents) dans des ménages féminins en ville. *Elles y sont à peine plus scolarisées que dans les ménages masculins (57,7 % et 55,6 %), et c'est le seul cas où leur sous-scolarisation est plus forte que dans les ménages masculins. On retrouve là l'effet du phénomène de placement des filles comme aide familiale auprès des familles urbaines, qui touche d'ailleurs plus fortement les ménages féminins, avec une proportion d'enfants confiés de près du double de celle observée dans les ménages masculins (29,5 % et 15,8 %) ; et ce sont précisément ces femmes chefs de ménage en ville qui proportionnellement accueillent le plus de filles : 40 % des enfants y sont des filles confiées; le rapport de féminité chez les enfants confiés y est de 273 !* (Pilon, 1995).

On peut donc être une femme instruite, vivant en ville avec un emploi bien rémunéré, et accueillir des jeunes filles (parentes ou non), non pour les scolariser mais pour les employer comme aides familiales, avec des conditions de travail souvent très difficiles.

### ***c) ... ainsi que la division sexuelle et familiale du travail***

Bien qu'encore très peu étudié, le travail des enfants est une réalité quotidienne des sociétés africaines, en concurrence avec la scolarisation. Elle s'affirme tant en ville qu'en milieu rural : participation aux travaux domestiques (eau, bois, etc.) et aux activités productives effectuées dans le cadre familial (à l'exclusion des activités salariées, menées à l'extérieur).

Comme l'a montré une étude sur le Mali (Marcoux, 1994), l'âge, le sexe et le nombre des enfants, la présence (et le nombre) de très jeunes enfants (de moins de 5 ans), le profil démographique (sexe, âge, état matrimonial) et professionnel des

adultes, le milieu de résidence, les conditions d'habitat (niveau d'équipement, mode d'approvisionnement en eau et en énergie, etc.) constituent autant de facteurs pesant sur l'occupation des enfants : l'école, le travail, ou les deux à la fois. De plus, *"la présence de filles célibataires de 15 à 29 ans conduit à une augmentation de la fréquentation scolaire des enfants de 8 à 14 ans et ce, plus particulièrement pour les filles de ce groupe d'âges"* (Marcoux, 1994, p. 174).

#### ***d) L'influence du niveau d'instruction des parents...***

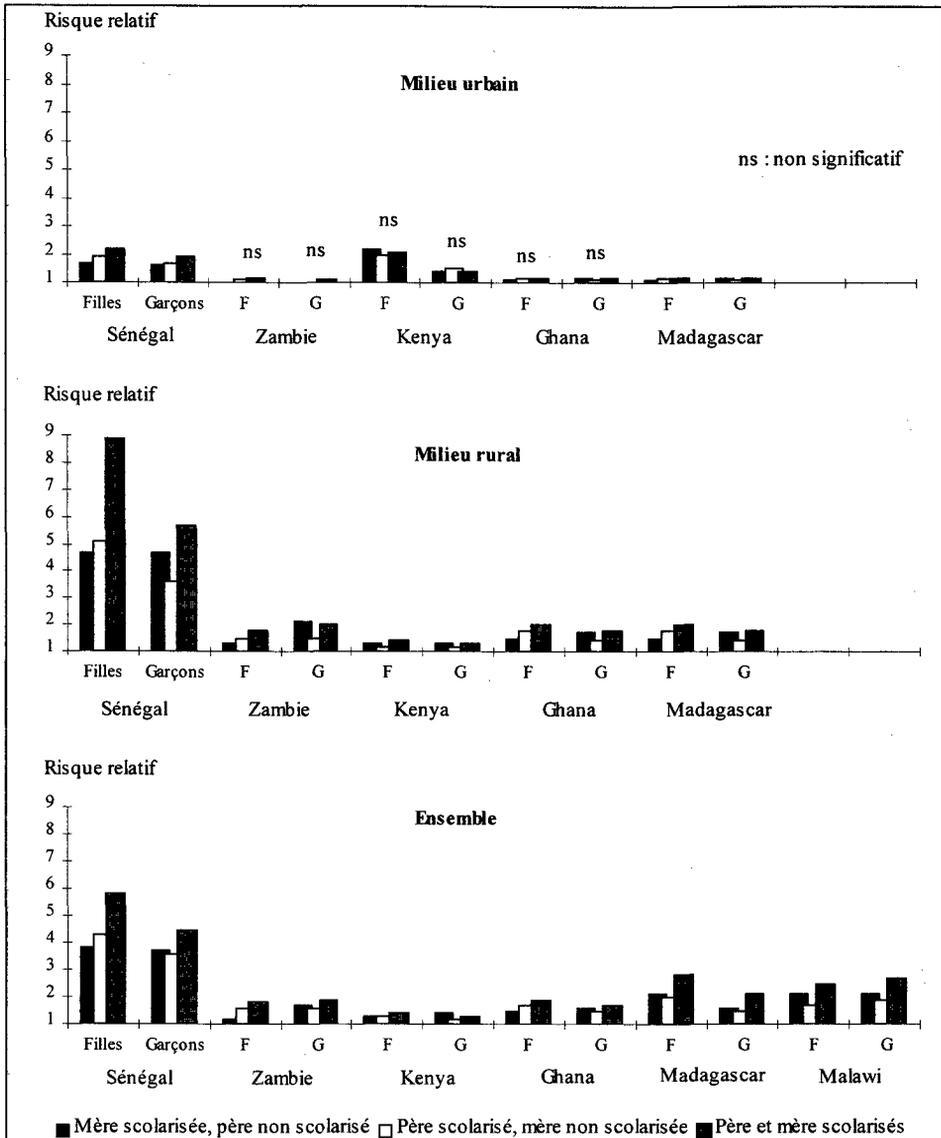
Considérer les niveaux d'instruction du père et de la mère constitue une autre manière d'évaluer le rôle respectif des hommes et des femmes dans la scolarisation des enfants. L'influence positive du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation des enfants est déjà bien mise en évidence dans les études existantes. On sait en revanche encore peu de choses sur l'effet spécifique du niveau d'instruction de chacun des deux parents, et notamment de celui de la mère : est-il moins important, identique ou plus important que celui du père ? Est-il différencié selon le sexe de l'enfant ?

Une analyse des données des enquêtes démographiques et de santé (phases II et III, pour six pays africains) permet d'en donner une idée en étudiant les enfants des chefs de ménage hommes mariés (avec l'épouse présente dans le ménage). L'analyse de régression logistique effectuée porte sur la fréquentation scolaire des enfants âgés de 6 à 14 ans (figure 1).

Le rôle joué par le niveau d'instruction croisé des parents se révèle d'autant plus important que le niveau de scolarisation global est faible. En milieu urbain, les différences sont beaucoup moins marquées qu'en milieu rural (et ces différences ne sont pas significatives dans les pays où la scolarisation est la plus élevée), ce qui témoigne indirectement de l'importance de l'offre scolaire.

Le rôle capital joué par le niveau d'instruction des parents dans la scolarisation des enfants, apparaît de manière très nette au Sénégal. Dans ce pays, le risque relatif (ou plutôt la chance !) d'être scolarisée est 5,8 fois supérieur pour les filles dont les deux parents ont été scolarisés par rapport à celles dont aucun des parents n'a été scolarisé. En milieu rural, ce rapport est même de 1 à 8,9.

La configuration "père non instruit/mère ayant été scolarisée" procure dans la plupart des cas des chances de scolarisation un peu plus élevées que la situation inverse "père ayant été scolarisé/mère non instruite". Cela se vérifie dans tous les pays pour les garçons, et dans trois des six pays pour les filles (au Kenya, à Madagascar et au Malawi).



Source : Pilon, 1996 (estimations faites à partir des enquêtes démographiques et de santé).

Guide de lecture : la situation de référence est celle des enfants dont aucun des parents n'a été scolarisé. Les filles du milieu rural sénégalais ont 8,9 fois plus de chance d'être scolarisées si leurs deux parents ont été scolarisés que si elles sont dans la situation de référence. Elles ont 5,1 fois plus de chance d'être scolarisées si seulement leur père a été scolarisé, et 4,7 fois plus de chance si seulement leur mère l'a été.

Note : Les estimations portent sur les enfants qui vivent dans le même ménage que leur deux parents, leur père étant chef de ménage et marié.

**Figure 1. Fréquentation scolaire des garçons et filles de 6 à 14 ans selon la scolarisation de leurs parents**

Le milieu rural offre des écarts plus marqués. L'effet plus important de l'instruction des mères par rapport à celle des pères apparaît encore plus nettement pour les garçons, surtout au Sénégal. Pour les filles, à l'exception du Kenya, c'est l'instruction du père qui semble avoir le plus d'influence.

Ces résultats confirment ceux d'autres études (de Vreyer, 1993 ; Ainsworth, 1990). Le niveau d'instruction des parents, et particulièrement des mères, constitue un facteur important de la scolarisation des enfants, dont les filles bénéficient. Mais, il apparaît aussi que les mères semblent malgré tout davantage "investir" dans l'éducation des garçons. Comme le notent Cynthia Lloyd et Anastasia Gage-Brandon (1994, p. 306) dans leur étude sur le Ghana, *"les mères privilégient l'instruction des garçons sur celles des filles parce que devenues vieilles, elles dépendront de leurs enfants et attendent alors plus de retours monétaires de leurs garçons que de leurs filles"*<sup>1</sup>.

### En guise de conclusion

Je n'ai abordé ici que l'un des nombreux aspects de la relation entre éducation, genre et développement : l'influence du genre en matière de scolarisation des enfants, vue au travers de données quantitatives simples. Cette approche me semble cependant d'autant plus importante qu'elle demeure encore très peu abordée en Afrique sub-saharienne, de même que la demande d'éducation et les stratégies éducatives des familles.

D'ores et déjà, les quelques résultats présentés ici confirment le **rôle important joué par les femmes dans la scolarisation des enfants** :

- chefs de ménage, les femmes semblent davantage et mieux scolariser les enfants que ne le font leurs homologues masculins ;
- les filles en sont bénéficiaires, bien que les femmes chefs de ménage investissent comme les hommes davantage dans l'éducation des garçons, en raison, semble-t-il, d'un retour d'investissement escompté plus important avec les garçons ;
- outre le sexe, le statut familial des enfants au sein du ménage de résidence induit des stratégies scolaires différentes, avec un net désavantage pour les jeunes filles confiées à des ménages urbains, même quand une femme est à leur tête ;

---

<sup>1</sup> *"Mothers favour the education of sons over daughters because of their greater dependence on children in their old age, and their expectation of greater monetary returns from investment in sons"*.

- le niveau d'éducation des mères apparaît au moins aussi important, si non plus, que celui des pères pour la scolarisation des enfants.

Comme le souligne Richard Marcoux, "de façon générale, les actions privilégiées pour hausser le niveau de scolarisation consistent encore essentiellement à augmenter l'offre scolaire, soit par la construction d'écoles et de nouvelles classes, soit par l'engagement de nouveaux enseignants. Ces actions sont évidemment essentielles, mais (...) il serait illusoire de croire que l'on relèvera les taux de scolarisation en augmentant uniquement les capacités d'accueil" (Marcoux, 1994, p. 176). Le même raisonnement pourrait être tenu dans d'autres domaines, notamment celui de la santé. Cela semble affaire de bon sens, et pourtant...

L'étude attentive de la demande d'éducation est indispensable. La problématique du genre est au centre des stratégies familiales en matière d'éducation et ce, par des voies très diverses. Les hommes et les femmes n'ont manifestement pas les mêmes comportements, ni sans doute les mêmes attentes ou les mêmes intérêts par rapport à l'instruction (moderne) de leurs enfants ou de ceux dont ils ont la charge.

Parce que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain, et particulièrement parce que les filles d'aujourd'hui seront les femmes de demain, il apparaît très important de mieux comprendre comment les relations de genre pèsent sur les stratégies éducatives au sein des familles, et donc d'approfondir notre connaissance en ce domaine.

## Références bibliographiques

- AINSWORTH Martha, 1990. – *Economic aspects of child fostering in Côte d'Ivoire*. – New-York, World Bank, Living Standard Measurement Study, 43 p. (Working Paper, n° 92).
- CLÉVENOT Denis et PILON Marc, 1996. – *Femmes et scolarisation des enfants*. – Yaoundé, 24 p. (Communication présentée au colloque de l'IFORD "Femmes et gestion des ressources", Yaoundé, 5-7 février 1996).
- LLOYD Cynthia et GAGE-BRANDON Anastasia, 1994. – "High fertility and children's schooling in Ghana: sex differences in parental contributions and educational outcomes", *Population Studies*, vol. 48, p. 293-306.
- LLOYD Cynthia et BLANC Ann, 1995. – "Children's schooling in Sub-Saharan Africa: the role of fathers, mothers and others", *Population and Development Review*, vol. 22, n° 2, p. 265-298.
- MARCOUX Richard, 1994. – *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. – Bamako, CERPOD, 200 p. (Études et Travaux du CERPOD, n° 12).
- PILON Marc, 1993. – "Collecte démographique et scolarisation; une source de données sous-exploitée", *Les Chroniques du Sud*, n° 13, p. 167-172.

- PILON Marc, 1995. – "Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires", *Les Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 31, n° 3, p. 697-718.
- TICHIT Christine, 1994. – *La montée des femmes chefs de ménage en Afrique au sud du Sahara : examen à partir des données publiées sur les ménages*. – Paris, EHESS, 73 p. + annexes. (Mémoire de DEA).
- VREYER (de) Philippe, 1993. – "Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte d'Ivoire", *Revue d'économie du développement*, n° 3, p. 49-79.

A vertical arrangement of three African art objects on the left side of the cover. At the top is a large, dark, textured mask with a prominent, pointed headdress. Below it is a smaller, similar mask. At the bottom is a dark, seated female figure sculpture with a large, rounded breast.

# GENRE ET DÉVELOPPEMENT : DES PISTES À SUIVRE

Édité par  
Thérèse Locoh  
Annie Labourie-Racapé  
Christine Tichit

**DOCUMENTS ET MANUELS DU CEPED N° 5**

**Thérèse LOCOH  
Annie LABOURIE-RACAPÉ  
Christine TICHIT**

# **GENRE ET DÉVELOPPEMENT : DES PISTES À SUIVRE**

**Textes d'une rencontre scientifique à Paris  
(11-12 juin 1996)**

*Avant-propos de Thérèse Locoh et Gilles Saint-Martin*

**Centre français sur la population et le développement  
(EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-Université Paris VI)**

**Décembre 1996**